

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE PONTIAC**

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du conseil municipal tenue le lundi 23 avril 2018 à 17h00 à l'hôtel de ville, situé au 2024, route 148, Pontiac à laquelle étaient présents :

Mme Joanne Labadie, mairesse, et les conseillers, M. Scott McDonald, Mme Susan McKay, M. Thomas Howard et Mme Isabelle Patry.

Également présent, M. Benedikt Kuhn, directeur général.

Absences motivées : Mme Nancy Draper-Maxsom, conseillère et Mme Leslie-Anne Barber, mairesse suppléante

Mme Joanne Labadie, Présidente, constate le quorum et procède à l'ouverture de la séance. La séance débute à 17h05.

PAROLE AU PUBLIC ET QUESTIONS

Il n'y a eu aucune question du public.

18-04-3409

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. Parole au public et questions
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Remplacement de l'antenne
4. Système de classement à l'hôtel de ville
5. Période de question du public
6. Levée de l'assemblée

Il est

Proposé par: Isabelle Patry
Appuyé par: Susan McKay

ET RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour tel que préparé et lu.

Adoptée

18-04-3410

REMPLACEMENT DE LA TOUR DE COMMUNICATION

CONSIDÉRANT l'épisode de verglas et de forts vents du 16 avril 2018;

CONSIDÉRANT QUE la tour abritant le système de communication radio de la sécurité publique de la MRC des Collines-de-l'Outaouais, de même que les radios des services des travaux publics et de la sécurité incendie de la Municipalité de Pontiac ainsi que les équipements privés du service Internet haute vitesse a été endommagée;

CONSIDÉRANT QU'il n'est pas possible de récupérer la tour actuelle et qu'elle devra être remplacée;

CONSIDÉRANT les recommandations du directeur du service de sécurité incendie et du directeur général d'opter pour une tour plus robuste;

CONSIDÉRANT la soumission du Groupe CLR pour l'achat d'une tour autoportante de 22m, incluant une antenne pour les services des travaux publics et pour la sécurité incendie, une antenne pour la sécurité publique de la MRC des Collines-de-l'Outaouais et quincaillerie;

CONSIDÉRANT la soumission d'Exel Radio Inc. pour l'installation de la tour, incluant la main-d'œuvre pour le démantèlement de la tour actuelle, l'excavation, le coffrage, le montage de la base de béton, l'érection de la nouvelle tour, l'installation des câbles et de l'antenne et la vérification complète des nouvelles lignes d'antenne;

Il est

Proposé par : Susan McKay
Appuyé par : Thomas Howard

ET RÉSOLU d'accepter la soumission du Groupe CLR au montant de 19 800\$ avant taxes pour l'achat d'une nouvelle tour de 22m et celui d'Exel Radio pour l'installation de la tour et accessoires pour un montant de 6 700\$ avant taxes.

IL EST FINALEMENT RÉSOLU QUE les fonds nécessaires seront pris à partir du surplus non affecté.

Adoptée

18-04-3411
AMENDEMENT RÉSOLUTION 18-04-3395

CONSIDÉRANT la résolution 18-04-3395 pour le système de classement avec récupération de matériel ;

CONSIDÉRANT QU'une autre proposition a été faite pour réutiliser éventuellement au sous-sol le système actuel pour les archives de la Municipalité ;

Il est

Proposé par : Thomas Howard
Appuyé par : Isabelle Patry

ET RÉSOLU d'amender la résolution 18-04-3395 pour choisir le nouveau système avec la compagnie JUL au montant de 13 470,07\$ taxes incluses.

IL EST AUSSI RÉSOLU de prévoir un budget de 2 500,00\$ pour le déplacement et la mise en place des documents.

FINALEMENT, IL EST RÉSOLU QUE ces investissements prévus au plan triennal d'immobilisation soient financés à même le surplus non affecté.

Adoptée

PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Il n'y a eu aucune question du public

18-04-3412
LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est

Proposé par: Susan McKay
Appuyé par: Thomas Howard

ET RÉSOLU de lever l'assemblée à 17h25 ayant épuisé l'ordre du jour.

Adoptée

MAIRESSE

DIRECTEUR GÉNÉRAL

« Je, Joanne Labadie, mairesse, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».